

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 2 mars 2020, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19 h 30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël
Jean-Guy Lapierre
Yvon Charette
Rose-Anne Lévesque

Madame la conseillère Chantal Thibault et Monsieur le conseiller Charles Desrochers sont absents.

Madame Cindy Paquin, secrétaire-trésorière, adjointe est présente.

2020-03-60 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en y ajoutant le point 3.22 pour la modification au Fonds de la taxe sur l'essence, le point 3.23 pour mandater le Maire et 1 conseiller pour aller à l'encan pour une niveleuse et le point 3.24 pour la nomination d'une nouvelle bénévoles à la bibliothèque.

Adoptée

2020-03-61 Adoption du procès-verbal de février

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu d'accepter le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée

2020-03-62 Liste des comptes payés au cours du mois de février

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes payés telle que présentée, du chèque #C2011246 à #C2011273 et du paiement direct #P2000027 à #P2000030, au montant de 27 136.26 \$.

Adoptée

2020-03-63 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes à payer telle que présentée, du chèque #C2011274 à #C2011288 et du paiement direct #P2000031 à #P2000038 au montant de 34 724.37 \$.

Adoptée

2020-03-64 Dépôt des dépenses salariales de février

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'accepter le dépôt des dépenses salariales de février tel que présenté.

Adoptée

2020-03-65 Correspondance

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'accepter la correspondance telle que présentée.

Adoptée

2020-03-66 Unité de gestion de Val-d'Or – coupe de bois

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu de s'opposer à la coupe de bois prévue sur le chemin de la gravière à Rivière-Héva. Le conseil souhaite qu'il n'y ait aucune coupe de bois dans ce secteur pour une période de 15 ans.

Adoptée

2020-03-67 Horaire poste voirie

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu que l'employé au poste de voirie poursuive son horaire d'hiver jusqu'à ce que les travaux d'été soient débutés.

Adoptée

2020-03-68 Affichage de poste – journalier étudiant

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'afficher un poste de journalier étudiant pour la tonte de gazon, des travaux de peinture ainsi que l'aménagement paysager de la municipalité.

Adoptée

2020-03-69 Poste agente administrative à temps plein

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'officialiser le poste d'agente administrative à temps plein à notre guide des ressources humaines.

Adoptée

2020-03-70 Restructuration interne secrétaire-réceptionniste et agente administrative

Considérant que Madame Sylvie Marleau était au poste de secrétaire-réceptionniste;

Considérant que Madame Andréane Beaudette Plourde avait un contrat de deux ans qui se terminait à la fin du mois de mars pour le poste d'agente administrative;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu de restructurer les postes et de désigner Sylvie Marleau au poste d'agente administrative et Andréane Beaudette Plourde au poste de secrétaire-réceptionniste en permanence. Ces deux postes sont temps plein à 32 heures par semaine du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Adoptée

2020-03-71 **Remplacement congé maternité – poste de secrétaire-réceptionniste**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'engager madame Johanne Gauthier au poste de secrétaire-réceptionniste pour le remplacement d'un congé maternité. Elle débutera à compter de la première semaine du mois de juin à 1 journée par semaine et commencera à temps plein lorsque notre employée partira pour son congé maternité en juillet. Le salaire sera tel que discuté en séance de travail.

Adoptée

2020-03-72 **Formation initiation au Règlement Q-2, r.22 – inscription de M. Réjean Guay**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'inscrire le Maire Réjean Guay pour la formation à l'initiation au Règlement Q-2, r.22 qui se tiendra le 7 avril prochain à Rouyn-Noranda.

Adoptée

2020-03-73 **Engagement de Mme Ghislaine St-Pierre pour l'entretien ménager**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'engager Mme Ghislaine St-Pierre pour l'entretien ménager de la Municipalité et de la bibliothèque pour un total de 3 heures pour la bibliothèque et de 8 heures pour le bureau municipal par semaine.

Adoptée

2020-03-74 **Rue Cloutier – correspondance David Frenette**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu de ne pas accepter la rue Cloutier comme demandé par le propriétaire. La municipalité maintient sa décision et demande au propriétaire de rendre la rue conforme selon l'avis technique qui avait été fait par le passé.

Adoptée

2020-03-75 **Adjudication pour la fabrication de MG20 et de pierre nette**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'accepter la soumission de Galarneau concassage inc. au montant de 105 100 \$ plus les taxes pour la fabrication de MG20 et de pierre nette.

Nous avons reçu deux autres soumissions à la suite de l'appel d'offres sur le site SEAO, les soumissionnaires suivants ont été rejetés :

- Excavation Val-d'Or pour un montant de 112 500 \$ plus les taxes;
- Les entreprises Gaétan Jolicoeur pour un montant de 122 000 \$ plus les taxes.

Adoptée

2020-03-76 Achat d'un camion municipal

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu de faire l'achat d'un camion municipal au montant de 29 087.65 \$ taxes comprises. Ce camion inclus les marche-pieds et 2 changements d'huile pour la prochaine année. Le camion neuf remplacera le camion Ford bleu et ce dernier sera offert à la population.

Adoptée

2020-03-77 Appels d'offres pour l'abat-poussière

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'inviter des fournisseurs pour l'épandage d'abat-poussière pour l'été 2020.

Adoptée

2020-03-78 Appels d'offres pour le nivelage

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'inviter des entrepreneurs pour le nivelage du réseau routier pour l'été 2020.

Adoptée

2020-03-79 Rencontre sur la sécurité avec le projet de l'entreprise Gazoduc – 16, 17 ou 18 mars, Nathalie Savard

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'autoriser Madame Nathalie Savard à participer à la rencontre sur la sécurité avec le projet de l'entreprise Gazoduc qui se déroulera soit le 16, 17 ou 18 mars prochain et qui se fera en une demi-journée.

Adoptée

2020-03-80 Formation – sensibilisation au deuil en contexte de mort traumatique 245 \$ - Val-d'Or 23 avril, Nathalie Savard

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'autoriser la directrice générale, Nathalie Savard à s'inscrire pour la formation sur la sensibilisation au deuil en contexte de mort traumatique au montant de 245 \$.

Adoptée

2020-03-81 Demande d'appui – avril mois de la jonquille

Considérant que chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

Considérant que pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

Considérant qu'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

Considérant que la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

Considérant que la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

Considérant que la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

Considérant que le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et que le conseil municipal de la municipalité de Rivière-Héva encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée

2020-03-82 Dépôt de la liste pour le défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter la liste pour le défaut de paiement des taxes municipales et scolaires telle que déposée à la séance de travail.

Adoptée

2020-03-83 Adoption du dépôt du schéma de couverture de risque incendie

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'adopter le dépôt du schéma de couverture de risque incendie.

Adoptée

2020-03-84 Reconnaissance des bénévoles à la bibliothèque

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu de contribuer à parts égales avec le réseau biblio un montant de 65\$ chacun pour la reconnaissance de deux bénévoles à la bibliothèque.

Adoptée

2020-03-85 **Nomination de M Charles Desrochers à titre de conseiller représentant au conseil d'administration de la Maison des Jeunes**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu de nommer M Charles Desrochers à titre de représentant municipal au sein du conseil d'administration de la Maison des Jeunes.

Adoptée

2020-03-86 **Poste d'urbanisme**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'engager Madame Marianne Lefebvre comme aide à l'urbanisme pour diminuer la charge de travail à la directrice pour le service de l'urbanisme. Elle aura un horaire variable selon les besoins de la Municipalité. Le taux horaire sera tel que discuté en séance de travail.

Adoptée

2020-03-87 **Modification au Fonds de la taxe sur l'essence**

Attendu que le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fond de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

Attendu que l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

Attendu que cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

Attendu que les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

Attendu que plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

Attendu que plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égoût ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

Attendu que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Attendu que la députée fédérale d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, Mme Sylvie Bérubé, met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets;

Attendu que la députée fédérale d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, Mme Sylvie Bérubé, recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charrette et majoritairement résolu d'appuyer la députée fédérale d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, Mme Sylvie Bérubé, dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

Adoptée

2020-03-88 Mandater le Maire et un conseiller pour un encan

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu de mandater le Maire Réjean Guay ainsi que le conseiller Yvon Charette de se rendre à un encan de Montréal dans l'éventualité d'acheter une niveleuse. La municipalité s'engage à déboursier les frais de déplacement pour s'y rendre.

Adoptée

2020-03-89 Nomination d'une bénévole à la bibliothèque

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu de nommer Doris Descôteaux à titre de bénévole de la bibliothèque.

Adoptée

COMPTE RENDU DES DOSSIERS DES ÉLUS

Chacun des élus informe les citoyens présents de leurs rencontres et en font un compte rendu.

2020-03-90 Levée

À 20h19, il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Cindy Paquin
Secrétaire-trésorière, adjointe

Réjean Guay
Maire